



Lettre du maire de septembre 2025.

Tout à une fin. Les vacances sont finies et les affaires reprennent.

Halte gare.

Demandé depuis des années le chantier d'aménagement de la halte gare de Strazeele a commencé. Sur la parcelle de 1890 mètres carrés appartenant à la SNCF, 35 places de parking seront créées dont une place PMR, deux bornes de recharge pour les véhicules électriques et un abri à vélos sécurisé de 17 places. Le coût des travaux est estimé à 370.000 € HT, grâce aux subventions le reste à charge pour l'Agglo devrait être d'environ 20%. Ces installations seront opérationnelles début 2026.

Travaux de la RD 642.

À la suite de la réunion concernant les travaux de la RD 642, il a été décidé que le chemin Vogelare sera transformé en route afin d'améliorer la circulation et l'accessibilité. La livraison de ce nouvel aménagement est prévue pour octobre 2025.

À compter de cette date, le haut de la rue de Flêtre sera totalement fermé à la circulation pour une durée minimale de 18 mois, en raison de l'aménagement de la double voie.

Travaux de la RD 69 – Breenack Straëte

Dans le cadre de son programme d'amélioration des routes départementales, le Département réalisera des travaux de réparations localisées les 16 et 17 septembre 2025 (sous réserve des conditions climatiques et des aléas de chantier) sur la route départementale RD 69 soit après le passage à niveau jusqu'à l'entreprise TTL. Ces travaux, d'une durée de deux jours, seront effectués sous route barrée avec interdiction de stationnement de 6h00 à 20h00. Une déviation sera mise en place via la RD 23 et la RD 69A, et inversement.

Radars pédagogiques.

Il ne vous a pas échappé que les radars pédagogiques ont disparu. En cause la fin de vie des batteries et quelques travaux de maintenance. Au vu du coût des batteries et de leurs durées d'existence nous envisageons de passer en solaire.

Travaux sur la toiture du clocher de l'église Saint Laurent.

La tempête survenue en 2022 avait décroché le paratonnerre et déstabilisé des ardoises situées au fait du clocher. Si le paratonnerre, pour des raisons de sécurité, avait été rapidement réparé par l'entreprise Paschal il aura fallu menacer l'entreprise Leroy d'une mise en demeure pour que les travaux sur les ardoises soient réalisés en juillet dernier. Une intervention impressionnante et coûteuse nécessitant l'intervention d'une nacelle (travaux pris en charge par l'assurance de l'entreprise au titre de la décennale).

Circulation et sécurisation de la RD 69A et RD 69 dans le centre du village.

Veuillez prendre bonne note que la vitesse rue de Bailleul et rue de Strazelle est limitée à 30 kms heure.

Plainte contre le maire.

Après une médiation tenue le 28 août 2025, M. Deroullers a retiré sa plainte.

Une ostéopathe s'installe à Merris.

Madame Laëtitia Hervé-Souyris ouvrira son cabinet en octobre dans l'ancien institut Karène. Nous lui souhaitons une bonne installation et la réussite professionnelle dans notre belle commune. Une cellule de 20 m2 est encore disponible.

La ducasse de Merris.

Les 30 et 31 août, nous avons eu le plaisir de partager ensemble un beau week-end de ducasse. Entre le concours de pétanque, le concert, les manèges et les jeux gonflables pour les enfants, il y en avait pour tous les âges et toutes les envies.

Je remercie le comité des fêtes, M. Jean-Alain Leroy et toute son équipe pour cette organisation.

Médiatrice santé.

L'Agglo met en place un dispositif de médiation santé. Sa mission :

- Aller vers les habitants et les accompagner dans les démarches administratives de santé (CPAM, carte vitale, complémentaire santé solidaire...)
- Aider à accéder aux soins (RV, vaccination, prévention...)

Pour les personnes intéressées, merci de contacter la mairie afin d'organiser une permanence.

Les effectifs dans notre école.

TPS, PS, MS : 31 élèves. GS, CP : 22 élèves. CE1, CE2 : 25 élèves. CM1, CM2 : 19 élèves.

Nous souhaitons aux maîtresses et aux élèves une bonne rentrée scolaire.

Enquête publique sur le territoire Coeur de Flandre.

La modification de droit commun n°4 du PLUi-H et la déclaration du projet n°2 du plan local d'urbanisme intercommunal seront consultables du 22 septembre au 22 octobre 2025 à 17 heures au siège de l'Agglo, en mairie de Bailleul, d'Hazebrouck et Cassel (Se renseigner en mairie sur les jours et heures.)

Agenda.

L'association BMC Editions vous fait connaître :

Le démarrage des ateliers théâtre enfants le mercredi 17 septembre 15h salle associative.

Spectacle David Tormena « sac de contes et nœud d'histoires », (à partir de 6 ans), le dimanche 2 novembre à 16h.

Fête du livre jeunesse (salon du livre avec ateliers, animations, Kamishibai..) le dimanche 16 novembre de 10h à 18h.

Opération Nettoyons la nature : le 27 septembre à 9h.

Réunion du conseil municipal le 17 septembre à 19h.

Bien cordialement,

Votre maire Yves Delfolie

